



EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tenue le 10 mars 2026, à 19 h, à la mairie.

CM2603-0050

Autorisation de dépôt d'un mémoire – Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) – Projet du Parc éolien de Grosse-Île

CONSIDÉRANT QUE le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a lancé une consultation publique sur le projet du Parc éolien de Grosse-Île (PEDGI);

CONSIDÉRANT l'importance d'exposer le cheminement historique du dossier éolien au sein de l'organisation municipale et auprès de la population des Îles-de-la-Madeleine, et ce, depuis 2007;

CONSIDÉRANT QUE la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine a produit plusieurs documents, informations et données factuelles entourant le sujet de l'approvisionnement énergétique des Îles et qu'elle souhaite les partager au BAPE;

CONSIDÉRANT QUE la Communauté maritime et, par le fait même, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine ainsi que celle de Grosse-Île, sont membres de l'Alliance de l'Est, partenaire dans le PEDGI;

CONSIDÉRANT QUE la Communauté maritime souhaite partager au BAPE son espoir de voir se réaliser le PEDGI, tout en émettant certaines recommandations à Hydro-Québec et au promoteur;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Bernard Richard,
appuyée par Hugues Lafrance,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

de réaffirmer que l'archipel des Îles-de-la-Madeleine, malgré la fragilité des composantes de son territoire, est un des meilleurs endroits pour l'accueil de projets éoliens au Québec, compte tenu de la présence de la centrale thermique autonome la plus émettrice de gaz à effet de serre pour la production d'électricité et compte tenu aussi des vents favorables qui engendre un grand potentiel de production d'énergie propre;

d'autoriser le dépôt, par le président de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et par son directeur général, du mémoire préparé dans le cadre de la consultation publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement au sujet du projet du Parc éolien de Grosse-Île.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE
Aux Îles-de-la-Madeleine
Ce 11 mars 2026

Alexandra Vigneau